

CBCS

CONSEIL BRUXELLOIS
DE COORDINATION
SOCIOPOLITIQUE

...bis



ACCES MEMBRES

[ACCUEIL](#)[OBJECTIFS](#)[L'AGENDA](#)[LES BREVES](#)[LES ARTICLES](#)[LES DOCUMENTS](#)[LES ARCHIVES](#)[ABONNEZ-VOUS](#)[LIENS UTILES](#)[NOS MEMBRES](#)[NOUS CONTACTER](#)[PLAN DU SITE](#)

Recherche

Go

Imprimer le texte



30/04/08 - L'EAPN exhorte la Commission européenne à se doter d'un véritable agenda social

Dans une lettre envoyée au Collège des Commissaires à l'occasion de sa réunion du 30 avril consacrée à l'agenda social européen, le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) exhorte la Commission à doter l'UE d'un agenda social dynamique qui réponde à ses réalités sociales. Pour rappel, 78 millions de personnes en Europe sont toujours en situation de pauvreté, parmi lesquels 19 millions ont un emploi.

« La vision pour un agenda social rénové telle que présentée dans la communication de la Commission de novembre 2007 est en inadéquation totale avec les attentes de tous ceux concernés par le futur de l'Europe sociale », a déclaré Ludo Horemans, le Président d'EAPN. « En effet, l'engagement au principe de solidarité tel qu'énoncé dans la communication fait plus penser à **un lot de compensation pour les inévitables « perdants » d'un monde compétitif**, qu'à la vision d'une UE donnant la priorité à la protection et au développement d'un modèle social européen .»

Pour EAPN, l'ambition d'atteindre une **convergence vers le haut des normes sociales** par le biais d'une **plus grande coopération** - plutôt que concurrence - entre les Etats membres en matière d'objectifs sociaux, devrait être au centre de l'agenda social rénové.

EAPN, de même que d'autres membres de la Plateforme sociale, soutient que pour créer une véritable Europe sociale, il est primordial de passer du **modèle actuellement dominant qui met l'accent sur « la croissance et l'emploi »** à un **modèle basé sur le « développement social et durable »** cohérent avec les valeurs et objectifs des traités de l'UE.

« Certes, EAPN se félicite que la Commission ait reconnu la nécessité de voir toutes les politiques de l'UE contribuer aux objectifs sociaux. Nous insistons cependant sur le fait qu'il doit exister une intention claire d'atteindre ce résultat, **plutôt que de soumettre les objectifs sociaux aux objectifs de la concurrence et du marché intérieur** », a insisté Fintan Farrell, Directeur d'EAPN. « **La nécessité d'un pilier social distinct doit être reconnue.** »

Pour EAPN, ce pilier social distinct devrait assurer la mise en **œuvre d'une stratégie ambitieuse et soutenue au niveau politique** visant à la protection et au développement du/des modèle(s) social(aux) européen(s). Celle-ci devrait se baser sur une **déclaration politique** sur la nécessité d'éradiquer la pauvreté, une **Méthode ouverte de coordination** en matière de protection sociale et d'inclusion sociale **renforcée**, ainsi que sur **l'amélioration et le développement d'une législation** visant à garantir des emplois de qualité, des normes sociales minimales, les objectifs d'égalité et de non discrimination ainsi que la prédominance des obligations de service universel pour le développement de services d'intérêts généraux.

Voir:

- La **lettre d'EAPN au Collège des Commissaires: La Commission doit doter l'UE d'un agenda pour le progrès social!**
- La communication de la Commission de novembre 2007 intitulée: **« Opportunités, accès et solidarité: vers une nouvelle vision sociale pour l'Europe du 21ème siècle »**

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Audrey Gueudet (chargée de l'information) ou Fintan Farrell (Directeur), tel. +32 2 226 58 50 - fax. +32 2 226 58 69 - E-mail: team@eapn.skynet.be - Site web: www.eapn.org



Avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

Conception : Imac